

DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
Séance N° 06 du 12 Décembre 2025

Sous la Présidence de M. Claude BEBON, Maire

Nb de Membres du C.M. élus : **15**
Conseillers présents : **15**
Conseillers absents : **0** (dont **0** procurations)

Date de la convocation : 5 décembre 2025

Présents : M. Claude BEBON - Maire, Mme Myriam STURTZER, M. Marc SCHALCK, Mme Gabrielle LANOIX – Adjoints, M. Christophe CELKA, Mme Estelle SEIBERT, Mme Anne REYMANN, M. Raphaël KLEINCLAUS, M. Christian GILGERT, Mme Véronique MEHL, M. Olivier LUCK, Mme Marie-Laure BUR, M. Joseph METTER, Mme Roxana GRUBER et M. Edmond SIMON.

Monsieur le Maire ouvre la séance à **18h00**, il vérifie que le quorum est atteint et contrôle les pouvoirs donnés par les absents aux membres présents.

ORDRE DU JOUR

DEL2025_064 : Désignation d'un secrétaire de séance

DEL2025_065 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 novembre 2025

DEL2025_066 : Aménagement du jardin du presbytère : approbation du plan de financement

DEL2025_067 : Budget lotissement Les Geais : décision budgétaire modificative n°1

DEL2025_064 : Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose que Madame Audrey SCHALBER, secrétaire générale de mairie, soit nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de nommer Audrey SCHALBER secrétaire de séance.**

DEL2025_065 : Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 13 novembre 2025

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 novembre 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 novembre 2025.**

DEL2025_066 : Aménagement du jardin du presbytère : approbation du plan de financement

En date du 13 novembre 2025, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'aménagement du jardin du presbytère pour un montant de 250 000 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement :

Nature des dépenses (HT) :

- Travaux : 248 988,93 €
- Aléa : 1 011,07 €

TOTAL : 250 000,00 €

Recettes / financement prévisionnel :

- Aide publique de l'Etat, DETR demandée : 100 000,00 € (40%)
- Autre aide publique, Région Grand Est : 50 000,00 € (20%)
- Part de la collectivité (fonds propres) : 100 000,00 €

TOTAL : 250 000,00 €

Monsieur le Maire précise que le projet est conçu en plusieurs phases successives dont les périmètres et montants définitifs dépendront de l'obtention des financements sollicités.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE le plan de financement de l'aménagement du jardin du presbytère.**

DEL2025_067 : Budget lotissement Les Geais : décision budgétaire modificative n°1

Monsieur le Maire fait savoir que les écritures de stock doivent être passées sur le budget lotissement en fin d'exercice comptable, or pour l'instant, concernant l'intégration du stock final, il n'y a pas assez de crédits budgétaires pour effectuer cette dernière opération.

Monsieur le Maire propose d'ajuster les crédits de la manière suivante :

Section de fonctionnement en recette :

Compte 3555 chapitre 042 : + 23 000 €

Compte 7015 chapitre 70 : - 23 000 €

Section investissement en dépense :

Compte 3555 chapitre 040 : + 23 000 €

Section investissement en recette :

Compte 1641 chapitre 16 : + 23 000 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE la décision modificative n°1 – 2025.**

La séance est close à 19h00.

Transmises à la Sous-Préfecture le 15/12/2025

Délibérations rendues exécutoires le 15/12/2025

Publiées le 15/12/2025

Le Maire, Claude BEBON :



La secrétaire de séance, Audrey SCHALBER

